

Ottawa, le 3 mai 2013

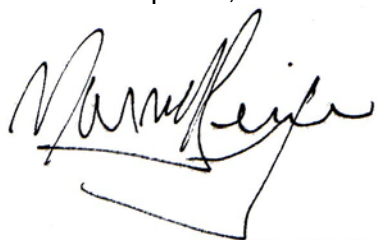
Bonjour à tous et à toutes,

Cette année, notre assemblée générale annuelle se déroulera pour la première fois en visioconférence. Elle aura lieu le **12 juin 2013 de 13 h à 15 h** (HAE : heure avancée de l'Est). Le RESDAC a mandaté le service d'appui et d'apprentissage de l'Université d'Ottawa pour nous connecter à toutes les salles de visioconférence dans les différentes provinces et territoires à la date et l'heure citée.

Ce document vous précise les modalités qui vous permettront d'inscrire votre délégation provinciale pour y participer, dans le cadre des paramètres fixés par le RESDAC.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce document. Si vous avez des questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter Sérivanh Phonekèo au 613-749-5333, poste 243, ou encore à lui écrire à adjoinedg@resdac.net.

Merci et au plaisir,



Le directeur général
Normand Lévesque

1. Lieu et heure de la réunion suivant les provinces et territoires

Date : <u>le mercredi 12 juin 2013</u>		
Organisme, heure de réunion	Lieu de la vidéo-conférence	Personne-ressource
FFTNL 14 h 30 à 16 h 30	Conseil scolaire de TNL au 65 Ridge Rd #212, St John's	Roxanne Leduc, projets@fftnl.ca
Société éducative Î.-P.-É. 14 h à 16 h	Salle de vidéoconférence du Collège Acadie de l'Î.P.É. au 48, chemin Mill, Wellington	Nathalie Arsenault Natalie.Arsenault@collegeacadieipe.ca
ÉAN-É 14 h à 16 h	Université Sainte-Anne au Campus Tusket	Daren Blinn, darren.blinn@usainteanne.ca
FANB 14 h à 16 h	Université de Moncton, salle U180 au Campus de Shippagan au 725 rue du collège - porte 2, Bathurst	Yvette Duguay, Yvette.Duguay@umoncton.ca tél. : 506-336-3400 poste 3451
COFA 13 h à 15 h	Salle de vidéoconférence de l'université d'Ottawa, Ottawa	Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage, tél. 613-562-5282
TRÉAQFP 13 h à 15 h	Université du Québec à Montréal, salle J-2615 au Pavillon Judith-Jasmin 2e étage à Berri-UQAM au 405, rue Ste-Catherine Est, Montréal	Gervais Bilodeau, bilodeau.gervais@uqam.ca tél. 514- 987-3000, poste 4964
Pluri-elles 12 h à 14 h	Salle 1613 au nouveau pavillon de l'Université de Saint-Boniface, 200, av. de la Cathédrale, Winnipeg	Ronald Dauchot rdauchot@usbiniface.ca tél. 204-237-1818, poste 384
SEFFA 11 h à 13 h	École secondaire Collège Mathieu à Gravelbourg	Khalid Ouaziz kouaziz@cefsk.ca
Éduk 11 h à 13 h	Campus Saint-Jean à Edmonton	Darcy Frank dwfrank@ualberta.ca tél. 780-465-8752
Éducacentre 10 h à midi	Salle 430 Université Simon Fraser au 580 West Hastings Street à Vancouver	Silvana Pagnotta silvana_pagnotta@sfu.ca tél. 778-782-7950
AFY 10 h à midi	Salle 225 à l'AFY, au 2e étage, 302, rue Strickland, Whitehorse	Patricia Brennan, pbrennan@afy.yk.ca tél. 867-668-2663 poste 320
FFT 11 h à 13 h	Salle de ARDICOM 2e étage de l'immeuble NWT Communications au 5120, 49 Street, Yellowknife	Carol Wrigglesworth tél.: 867-669-0035 cellulaire: 867-445-1650

2. Coût, nombre de personnes par délégation et inscription

<p>Renouvellement d'adhésion comme membre du RESDAC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant le 12 mai 2013, chaque organisme membre du RESDAC doit renouveler son adhésion. • Pour ce faire, vous devez faire parvenir un chèque au montant de cent dollars (100\$) libellé au nom du RESDAC, à l'adresse postale: 235, chemin Montréal, bureau 205 Ottawa (ON), K1L 6C7
<p>Nombre de personnes par délégation</p>	<p>Votre délégation sera composée d'un nombre de:</p> <p>Organisme membre non accrédité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 délégués • De ce nombre, obligatoirement, 1 délégué est une personne apprenante. <p>Organisme membre accrédité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à un maximum de 6 délégués <ul style="list-style-type: none"> ➢ soit un délégué par secteur tel que défini à l'article 1.4 des statuts et règlements et reconnu au moment de l'accréditation ➢ plus un délégué-apprenant tel que défini à l'article 1.7 des statuts et règlements.
<p>Inscription de la délégation</p>	<p>Quand?</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir du 29 avril 2013: pour les délégations des organismes membres qui ne soumettent pas de dossier d'accréditation • À partir du 17 mai 2013: pour les délégations des organismes membres qui soumettent un dossier d'accréditation <p>Où? Sur le site du RESDAC, à la page de l'AGA</p>

3. Remboursement des dépenses de voyage et de déplacement pour l'AGA

Le RESDAC rembourse les délégués inscrits à l'AGA 2013 selon les directives en vigueur dans sa politique.

L'organisation et la tenue de l'AGA 2013 par visioconférence signifient un événement décentralisé en 13 sites différents à travers le pays. Il est encore difficile d'évaluer, avec exactitude, les coûts relatifs au transport et à l'hébergement des délégués.

Nous proposons donc de faire le point avec nos organismes membres dès que les inscriptions seront complétées, probablement dans la semaine du 20 mai.

4. Renseignements généraux

<p>Remboursement des dépenses</p> <p>DÉLÉGUÉS</p>	<p>Le RESDAC rembourse les dépenses encourues par les délégués selon les directives et modalités en vigueur et décrites à l'endos du formulaire de demande de remboursement :</p> <p>NB : En cliquant sur le lien du formulaire, vous avez téléchargé le fichier du formulaire</p>
<p>Remboursement des dépenses</p> <p>POUR L'ORGANISATION</p>	<p>Adresse postale pour faire parvenir la réclamation de dépense :</p> <p>Au RESDAC 235, chemin Montréal, bureau 205 Ottawa (ON) K1L 6C7</p> <p>Les coûts de la visioconférence sont assumés par le RESDAC. Le RESDAC rembourse également les dépenses encourues par l'organisme membre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Location de salle • Pause • Repas (si nécessaire)